

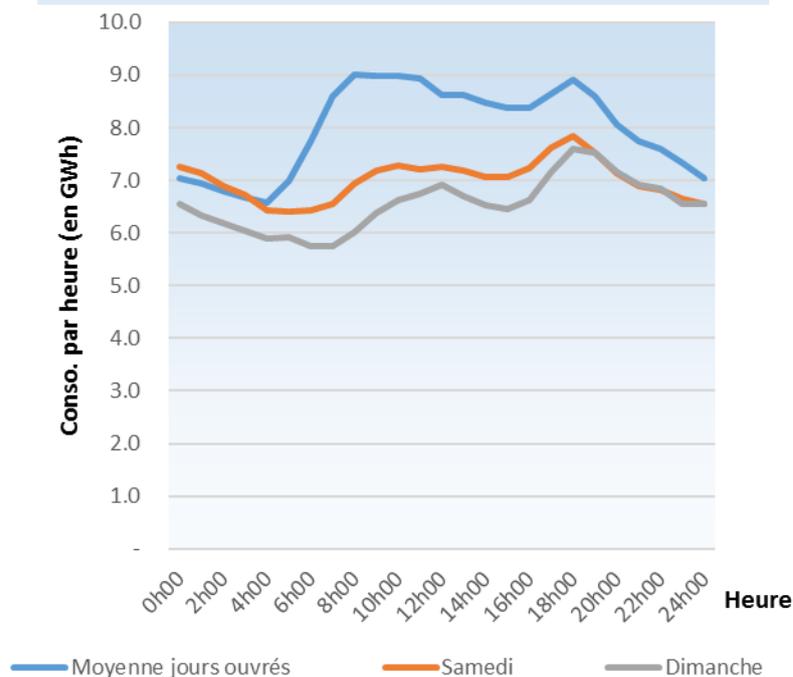


Gland, le 13 décembre 2016. Quelques adhérents nous ont signalé subir des coupures de chauffage effectuées par *Romande Energie* - fournisseur de courant de 80% des chauffages électriques vaudois. Nous nous sommes renseignés à la source ; nous avons compris une chose mais pas la seconde.

1. Ce que nous avons compris...

...parce que nous avons étudié les chiffres de consommation électrique fournies par Swissgrid au niveau national.

Consommation finale d'électricité en Suisse (en GWh)
Semaine forte consommation (27 janvier 2014)



On voit clairement sur ce graphique reprenant les chiffres de la « pire » semaine de 2014 que les **variations de la demande d'électricité sont faibles le week-end** mais **marquées les jours ouvrés** par un pic de consommation aux environs de 19 heures. Le courant électrique ne se stocke pas et pour être stable, le réseau doit rester équilibré, la production devant être strictement égale à la consommation.

Lors de l'introduction du chauffage électrique, les distributeurs imposaient deux coupures journalières d'une heure : à midi et en soirée. Le recours à ces coupures s'est progressivement réduit dans le temps.

Dans le contexte actuel, *Romande Energie* a décidé de tester cet hiver 2016-2017 un système de mini-coupures autour de 19 heures. Le chauffage (et le chauffage direct seulement) est interrompu par tournus, les clients étant répartis entre 4 groupes, pendant 15 minutes, puis relancé 5 minutes, suivies par une nouvelle période d'interruption de 15 minutes.

Ce système est uniquement appliqué aux chauffages directs (convecteurs : 60% du total) ou aux chauffages avec nattes dans le sol (30%). Les 10% de chauffages avec circulation d'eau ne sont pas concernés, puisqu'ils utilisent du courant la nuit.

2. Ce que nous n'avons pas compris...

Pourquoi ne pas avoir prévenu les usagers concernés ? Pour *Romande Energie*, ces deux nouvelles interruptions de fourniture devaient passer inaperçues de la majorité de ses clients le confort ne devant pas être diminué, mais votre avis objectif serait très utile pour le confirmer.

3. Ce que nous vous demandons :

- Avez-vous déjà ressenti ces coupures ?
- Est-ce acceptable en termes de confort ?

Vous pouvez réagir par mail auprès de philippe.eugster@romande-energie.ch ou via choc.electrique@merot.net.

4. Romande Energie et les débats au Grand Conseil :

Beaucoup d'adhérents ont été surpris de la neutralité, voire de la passivité, de *Romande-Energie* lors des discussions au Grand Conseil relatives au projet d'obligation de démanteler nos chauffages. Leur réponse a toujours été « *Romande Energie* appartient -majoritairement- à l'Etat de Vaud, nous exécutons ses décisions ».

Mais il se trouve que nous sommes à la fois des clients et les actionnaires finals de la société, à travers nos communes et l'Etat. Nous avons noué avec la direction de *Romande Energie* des contacts pour échanger nos points de vue. La présente lettre fait partie de cette démarche : discutons posément, cherchons des solutions - ensemble.

Jean-Pierre Mérot,
Président de Choc Electrique

Prochaine séance d'information : 14 mars 2017, 20 heures, salle de spectacles à EPALINGES